

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

GROUPEMENT DE COMMANDES

1. **OBJET DE LA CONSULTATION** : Prestations d'entretien et maintenance des installations de chauffage, de production Eau Chaude Sanitaire (ECS) et de ventilation des bâtiments de la Communauté d'agglomération et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Groupement de commandes constitué entre Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Coordonnateur du groupement : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération - 35 avenue Villebois Mareuil - BP 40306 - 85 603 MONTAIGU-VEENDEE. Tél : 02 51 46 45 45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Profil acheteur : www.marches-securises.fr .

3. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Prestations de services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
50720000-8	Services de réparation et d'entretien de chauffage central

4. **PROCEDURE DE PASSATION**: La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. **ALLOTISSEMENT** : Les prestations font l'objet d'une décomposition en plusieurs lots :

- Lot n°01 « Chaufferies avec puissance inférieure à 100kw »
- Lot n°02 « Chaufferies avec puissance supérieure à 100kw »

6. **TYPE ET FORME DE CONTRAT** : Le présent marché est un marché composite. Le marché composite est :

-Pour la partie des prestations à prix global et forfaitaire, un marché ordinaire rémunéré par l'application du DPGF aux prestations réellement exécutées.

-Pour la partie des prestations à prix unitaires, un accord cadre à bons de commande, en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique, sans montant minimum mais avec un maximum annuel.

Le montant maximum annuel pour chaque lot est fixé à 15 000,00 € HT.

7. **DUREE DU MARCHÉ** : Le contrat sera conclu pour une période initiale de 1 an. L'exécution des prestations aura lieu du 01/01/2025 au 31/12/2025 inclus. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du contrat. Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Pour l'ensemble du contrat, le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 3 ans.

8. **VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS** » : Sans objet. Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée.

9. **VARIANTES EXIGÉES** : Aucune variante de type prestation alternative n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

10. **PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)** : Aucune PSE n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

11. **MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de Terres de Montaigu et du CIAS. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

12. **MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

13. **FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT** : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement

attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

14. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 5 du règlement de la consultation.

15. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC).

16. DATE ET LIEU DE REMISE DES PLIS : Les plis devront être déposés **avant le lundi 23 septembre 2024 à 12h00** sur le profil acheteur www.marches-securises.fr.

17. NEGOCIATIONS : Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 2 premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur. Ce dernier n'est pas tenu, s'il décide effectivement de négocier après la remise des offres, d'en informer l'ensemble des candidats.

18. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours (4 mois) à compter de la date limite de remise des offres.

19. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande publique mutualisé Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération / Commune de Montaigu-Vendée - Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leur demande de renseignement technique par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

20. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

21. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro.

22. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le vendredi 26 juillet 2024.